

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27, bd Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon  
04 37 50 35 78  
[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur



### COMMUNE DE VALBONNAIS

740 rue Principale  
38740 Valbonnais  
04 76 30 21 19  
[communedevalbonnais@wanadoo.fr](mailto:communedevalbonnais@wanadoo.fr)  
<https://www.valbonnais.fr/>



### PPV - PATRIMOINE ET PAYSAGES DE VALBONNAIS

06 40 74 51 90  
[contact@patrimoinevalbonnais.fr](mailto:contact@patrimoinevalbonnais.fr)  
<https://patrimoinevalbonnais.fr/>

FONDATION



► Je donne !

Pour la  
restauration de

## L'église Saint-Jacques et Saint-Philippe des Angelas à Valbonnais

Isère (38)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Valbonnais - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Soutenez la restauration de l'église Saint-Jacques et Saint-Philippe !

### ◆ ◆ LE PROJET

Cette église a été bâtie entre 1881 et 1883 sur les plans de l'architecte RIONDET, avec des pierres de l'ancienne église du XVII<sup>e</sup> siècle et du ciment local. Aujourd'hui de lourds désordres affectent le clocher : maçonnerie et enduits extérieurs et intérieurs, couverture de la flèche, menuiseries rongées par des infiltrations, tout l'ensemble campanaire est menacé à court terme. Les frontons risquent la chute et ont du être mis sous filet en 2024, la grande croix sommitale en fer forgé repose sur un support corrodé et menace la stabilité de l'ensemble. Il y a urgence à intervenir pour éviter l'effondrement et mettre en sécurité l'édifice : purge et traitement des surfaces, réparations, remplacement de pierres en béton et de taille, couverture en plomb. L'appel aux dons est devenu vital.

### ◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La création de la paroisse résulte de la géographie de cette petite vallée alpine aux hivers rigoureux, traversée par un torrent impétueux, La Bonne, alors dépourvue de pont solide et dont les crues interdisaient le passage pour se rendre à 4 km de là à l'église du chef-lieu : Valbonnais. Réclamée par une délibération des habitants des 4 hameaux de l'ubac en 1657, 78 ans de luttes, requêtes

et procès furent nécessaires pour obtenir enfin la reconnaissance épiscopale en 1735. Ce combat a forgé un fort attachement de la population à son église. Centre spirituel important, elle abrite un précieux reliquaire contenant deux rarissimes morceaux de La Vraie Croix donnés par l'évêque de Grenoble le 11 avril 1848, l'église étant sur le circuit des pèlerins en route pour Notre-Dame de La Salette.

### ◆ ◆ LA MOBILISATION

La sauvegarde du clocher reçoit le soutien unanime des élus locaux, la commune propriétaire du bâtiment a pris l'initiative d'engager les travaux, de toute la population de la vallée, croyants ou non, et a fédéré les principales associations locales et les particuliers autour d'actions pour la récolte de fonds tant auprès des locaux que des touristes. Cette église, voisine du cimetière, sert encore aux offices dominicaux mais aussi aux enterrements, mariages et événements culturels, c'est le cœur battant d'un village soudé pour la sauver.

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Montant des travaux  | 257 700 € |
| Objectif de collecte | 45 000 €  |
| Début des travaux    | 2027      |

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Jacques et Saint-Philippe des Angelas à Valbonnais

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/105661](http://www.fondation-patrimoine.org/105661)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**L'église Saint-Jacques et Saint-Philippe des Angelas à Valbonnais**

#### Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\*Informations obligatoires pour les entreprises

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons                                                                                                                                                                      | 80 € | 150 € | 250 € | 500 € |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu                                                                                                                                    | 28 € | 51 €  | 85 €  | 170 € |
| Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.                                                                                                          |      |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière                                                                                                                       | 20 € | 38 €  | 63 €  | 125 € |
| Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).                                                               |      |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés                                                                                                                                 | 32 € | 60 €  | 100 € | 200 € |
| Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. |      |       |       |       |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Crédit photos © Commune de Valbonnais